



## INFORMATIONS des qualifiés – A retourner complété avec la demande d'engagement Finale de la coupe de France des Slaloms 2018 – 8 et 9 septembre – Ancenis (44)

GROUPE		CLASSE	
PRENOM		NOM	
EMPLACEMENT VOISIN D'UN AUTRE QUALIFIE 1 <sup>er</sup> choix		EMPLACEMENT VOISIN D'UN AUTRE QUALIFIE 2 <sup>er</sup> choix	
PLATEAU FERME POUR RANGEMENT VOITURES + PIECES	OUI / NON	PLATEAU OU REMORQUE OUVERTE	OUI / NON <i><u>Les plateaux et remorques ouvertes seront stationnées à l'extérieur du parc concurrents, dans une zone spécifique à l'intérieur du circuit de karting d'Ancenis</u></i>
RESERVATION SUPPLEMENTAIRE POUR COCHON GRILLE : ADULTE	Le pilote qualifié est invité par l'ASA Nantes Atlantique : ne pas réserver cet adulte  10€/adulte	RESERVATION SUPPLEMENTAIRE POUR COCHON GRILLE : enfant -12 ans	5€/adulte

Ouverture du circuit de karting pour la Finale des Slaloms d'Ancenis 2018, avec accueil des pilotes et accès au paddock/parc concurrents :

jeudi 6 de 15H00 à 19h00

vendredi 7 de 9h00 à 19h00

samedi 8 septembre de 8h00 à 9h00

Pas d'accès au parc concurrents la nuit : possibilité de stationner/dormir la nuit sur l'aire de repos voisine au parc concurrents (WC et douches disponibles aussi sur ce « camping »), avant d'accéder au parc concurrents dès le lendemain matin !!

Possibilité de dormir le dimanche soir sur votre emplacement du week-end : le circuit de karting sera ouvert dès le lundi 10 septembre à 9h00, pour que vous puissiez rentrer reposés chez vous.

**INFO IMPORTANTE** : en raison de prescriptions de sécurité supplémentaires et obligatoires de la préfecture de Loire-Atlantique sur les feux/flammes et la gestion des risques d'incendies, avec l'essence présente dans le parc concurrents, nécessaires à l'obtention de l'arrêté autorisant l'organisation de notre épreuve, une zone dédiée aux barbecues à feu/flammes sera proposée à proximité du parc concurrents.

Les barbecues électriques ne sont pas concernés par cet arrêté d'interdiction.

Pour les mêmes raisons, le paddock/parc concurrents sera une zone entièrement non-fumeur : la zone « public » autour de la buvette et du chapiteau central reste une zone autorisée aux fumeurs.